



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21238>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-21238

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20000668200013

Ville : Beaune cedex

Code postal : 21208

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Identifiant interne de la consultation : 2024C04

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme Emmanuelle LAURENT

Adresse mail du contact : Commandepublique@beaunecoteetsud.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats se reporteront à l'article 5-1 du règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les candidats se reporteront à l'article 5-1 du règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les candidats se reporteront à l'article 5-1 du règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont précisés à l'article 6-1-2 du règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation de la baignade naturelle de Montagny les Beaune pour la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud - Travaux préparatoires

Code CPV principal - Descripteur principal : 45100000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réhabilitation de la baignade naturelle de Montagny les Beaune pour la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud - Travaux préparatoires Ce marché est passé sous la forme d'un marché de travaux ordinaire. Marché à procédure adaptée en application des articles L1111-1, L1111-2, L1212-1, L1212-3-1°et L.2123-1, et des articles R.2123-1-1° et R.2123-5 du Code de la Commande Publique. Le marché est conclu pour une durée de 24 mois. Il prend effet à compter de la date fixée dans l'ordre de service de commencement de la période préparatoire jusqu'à la fin de garantie de parfait achèvement. Conformément à l'article R2122-7 du code la commande publique, la CABCS se réserve la possibilité de passer un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du marché précédent passé après mise en concurrence.

Lieu principal d'exécution du marché : Baignade naturelle de Montagny les Beaune (21200).

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite du site est obligatoire pour remettre une offre. Se reporter au préambule du règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur <https://www.achatpublic.com> sous la référence 2024C04. Modifications de détail au dossier de consultation: article 3-2 du règlement de la consultation. Conditions de participation: article 3-3 du règlement de la consultation. Variantes : sans objet Délai de validité des offres: 120 jours Documents à remettre au titre de la candidature: article 5-1 du règlement de la consultation. Conformément à l'article R2143-4 du Code de la Commande Publique, le candidat a également la possibilité de renseigner sa candidature sur le profil acheteur à l'aide du document unique de marché européen simplifié (DUME), en lieu et place de la déclaration sur l'honneur précitée et des renseignements demandés aux fins de vérification de la capacité économique et financières et des capacités techniques du candidat. Au stade de la candidature, dans le cas où les pièces minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de compléter leur candidature, à condition qu'une pièce a minima ait été remise pour présenter la candidature. L'absence complète de pièces entraîne automatiquement le rejet de la candidature. Le candidat devra être titulaire d'une habilitation électrique BR et la joindre à sa candidature sous peine de rejet de cette dernière. Documents à remettre au titre de l'offre: article 5-2 du règlement de la consultation. Critères de sélection: article 6-1 du règlement de la consultation. Négociation: article 6-2 du règlement de la consultation. Après examen des offres, l'acheteur se réserve la possibilité de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse sans négociation ou d'engager des négociations dans le respect de l'égalité de traitement des candidats. Dans le cadre de la négociation, conformément aux articles L2152-2 et R2152-2 du Code de la Commande Publique, au stade de l'analyse des offres, dans le cas où les informations minimales demandées seraient absentes ou incomplètes, l'acheteur peut demander aux candidats de régulariser leurs offres, sous réserve qu'elles ne soient pas anormalement basses.

L'absence de note méthodologique ou de proposition financière ne sera pas régularisée. L'offre sera déclarée irrégulière. Signature électronique obligatoire de l'acte d'engagement: article 6-3 du règlement de la consultation. L'acte d'engagement sera adressé uniquement au candidat retenu après l'attribution du marché. L'attributaire devra obligatoirement détenir un certificat de signature électronique et signer électroniquement de l'acte d'engagement. S'il n'est pas en mesure de signer électroniquement son acte d'engagement, son offre sera écartée et le marché sera attribué à l'entreprise classée en deuxième position au vu du rapport d'analyse des offres. Condition de remise des offres: article 7 du règlement de la consultation. Communication entre l'acheteur et les opérateurs économiques: article 8 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024